

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES**  
**MRC D'ANTOINE-LABELLE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CANADA**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Lac-des-Écorces dûment convoquée puis tenue le 19 juin 2017, à la salle municipale de l'Hôtel de Ville, à compter de 9h.

Sont présents :            Pierre Flamand            Maire  
                                 Serge Piché                Conseiller  
                                 Éric Paiement            Conseiller  
                                 Normand Bernier        Conseiller  
                                 Gaétan Brunet            Conseiller  
                                 Yves Prud'homme        Conseiller

Est absente :            Louise Lafrance            Conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Pierre Flamand.

Est également présent monsieur Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit comme secrétaire de cette séance.

Assistance :            Zéro

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NO : 2017-06-6477**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance. Il est 9h09.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation nécessaire à cette réunion ainsi que l'ordre du jour dans les délais prévus.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NO : 2017-06-6478**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres et présenté ci-dessous.

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Reconnaissance de réception de l'avis de convocation dans les délais prescrits
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Engagement d'une ressource externe pour examiner les définitions de tâches de la direction et des élus
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION NO : 2017-06-6479

**ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE EXTERNE POUR EXAMINER LES DÉFINITIONS DE TÂCHES DE LA DIRECTION ET DES ÉLUS**

ATTENDU que le Conseil municipal désire faire appel aux services d'une ressource externe afin d'examiner les définitions de tâches de la direction et des élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Robert Tessier pour réaliser un diagnostic organisationnel de la municipalité dont les honoraires professionnels sont fixés à 100 \$ l'heure, lesquelles seront payées à même le surplus accumulé non affecté considérant que cette dépense n'est pas prévue au budget courant.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION NO : 2017-06-6480

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Éric Paiement et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 9h15.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jean Bernier  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Pierre Flamand, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire